

# CENTRE HOSPITALIER DE L'AIGLE Projet d'Établissement 2017-2021

# LE RENOUVEAU AU SERVICE DES PATIENTS

# SYNTHESE DU PROJET MÉDICAL

# entre Ospitalier

4 AXES

#### 12 ACTIONS

AXE 1 : MAINTENIR UNE OFFRE DE SOINS DE PROXIMITE ET DE QUALITE A LA POPULATION LOCALE, DANS LE CADRE D'UNE OPTIMISATION DES FILIERES DE PRISE EN CHARGE

AXE 2 : S'INSCRIRE, EN TANT QU'ETABLISSEMENT DE PREMIER RECOURS, DANS

L'ORGANISATION ET LA MISE EN ŒUVRE DES FILIERES DE

SOINS TERRITORIALES

AXE 3 : CREER ET DEVELOPPER
LES RELATIONS « VILLEHOPITAL »

AXE 4: RETROUVER ET
GARANTIR UN FONCTIONNEMENT
EFFICIENT ET PERENNE DE
L'ETABLISSEMENT



- Mettre en œuvre le projet Court séjour gériatrique et l'unité mobile intra hospitalière
- Approfondir le projet soins de suite et réadaptation
- Conforter et pérenniser l'activité d'obstétrique et développer l'activité de chirurgie gynécologique
- 4. Prise en charge de la personne handicapée : Créer une structure EHPAD spécialisée pour la prise en charge des handicapés de plus de 60 ans (cf. projet gériatrique)
- Prise en charge de la Personne handicapée : Projet d'ouverture de MAS (projet prospectif)
- Etudier la possibilité d'implantation d'un CSAPA en centreville
- Développer l'éducation thérapeutique et assurer l'organisation générale du projet « Education Thérapeutique »
- Diffuser la culture soins palliatifs au sein du CH et créer les lits dédiés
- 9. Etudier l'opportunité d'équiper le CH d'une IRM mobile
- 10. Renforcer le travail en réseau sur l'extérieur en gériatrie
- 11. S'inscrire dans la coopération au sein du GHT et poursuivre, formaliser et créer le partenariat avec le CH de Verneuil Sur Avre
- 12. Créer le réseau ville-hôpital au sein du projet d'ouverture sur la ville et le territoire

# SYNTHESE DU PROJET DE SOLNS



AXE 1 : PARCOURS PATIENT ET RESIDENT

5 AXES

AXE 2 : QUALITE DE LA PRISE EN CHARGE

AXE 3 : INFORMATION ET EDUCATION DU PATIENT ET DE SON ENTOURAGE

<u>AXE 4</u>: FORMATION ET DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES

<u>AXE 5</u>: ACCUEIL ET ENCADREMENT

12 ACTIONS

- Fluidifier et sécuriser le parcours dupatient et du résident au sein des secteurs de l'établissement, les autres établissements et les réseaux de ville.
- Identifier les processus tout au long du parcours de soins, identifier les risque a priori et a postériori et mettre en œuvre les actions visant à leur maitrise à chaque étape.
- 3. Structurer l'organisation institutionnelle de la participation des professionnels à la mise en œuvre des axes du projet de soins en lien avec les sous -commissions de la CME.
- Poursuivre le travail sur la promotion de la bientraitance et la prévention de la maltraitance.
- Poursuivre et optimiser les actions de prévention des infections liées aux soins
- Optimiser la sécurisation de la prise en charge médicamenteuse du patient à toutes les étapes de son parcours de soin
- 7. Développer les pratiques soi-

- gnantes visant à informer le patient et son entourage concernant les soins à toutes les étapes de sa prise en charge
- Développer et formaliser les actions de prévention, d'accompagnement et d'éducation thérapeutique
- Développer et adapter les compétences des personnels soignants, médicotechniques et de rééducation en corrélation avec les axes du projet médical et du projet social
- 10. Développer la mise en place de la Gestion Prévisionnelle des Métiers et des Compétences (GPMC) afin de pouvoir apporter au projet d'établissement les moyens et évolutions nécessaires à son développement et de fournir à l'établissement les compétences dont il aura besoin demain, en prenant en compte les besoins et attentes des personnels.
- 11. Optimiser l'accueil et l'encadrement des stagiaires
- 12. Organiser et formaliser l'accueil et l'encadrement des nouveaux arrivants



# SYNTHESE DU PROJET SOCIAL



<u>AXE 1</u>: DONNER DU SENS A NOS ACTIONS

AXE 2 : AMÉLIORER LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

6 AXES

AXE 3:
ACCOMPAGNER LES
PARCOURS
PROFESSIONNELS

<u>AXE 4</u>: AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL

AXE 5 : PROMOUVOIR UNE POLITIQUE POUR MAINTENIR L'ETAT DE SANTÉ DES PERSONNELS ET PRÉVENIR LES RISQUES PROFESSIONNELS

<u>AXE 6</u>: CONFORTER LE DIALOGUE SOCIAL

#### 32 ACTIONS

forcer les valeurs institutionnelles, les valeurs-métiers et les valeurs sociales attachées au travail.

1. Faire connaître, partager et ren-

- Faire connaitre et partager les objectifs institutionnels du Centre Hospitalier
- Investir l'encadrement d'une mission de relais des projets de l'établissement, et mettre en place des séminaires d'encadrement.
- 4. Travailler à une réactualisation des missions de l'encadrement et préciser les missions attendues
  - Optimiser les organisations en vue d'une meilleure efficience
- 6. Adapter les effectifs à l'activité
- Mettre en place les organisations telles que projetées dans le projet médico-soignant
- Réduire le recours à l'intérim médical et paramédical et construire une politique de recrutement attractive pour les professionnels de santé
- Disposer d'un outil de gestion du temps de travail efficace et commun à l'ensemble des personnels médicaux et non médicaux
- 10. Faire de la GPMC un outil de gestion d'évaluation des compétences.





# SYNTHESE DU PROJET SOCIAL (SUITE DES ACTIONS)

- 11. Structurer l'accueil du nouvel arrivant médical ou non médica pour lui assurer une intégration rapide et conforter d'éventuels recrutements
- 12. Mettre en œuvre d'une politique de formation afin de valoriser les compétences et soutenir les projets d'études promotionnelles en fonction des besoins de l'établissement.
- 13.Conforter les stages inter-service ou inter-établissement
- 14.Former les agents en difficultés aux compétences clés nécessaires à leur poste.
- 15.Favoriser la mobilité professionnelle
- 16. Faire converger la politique de formation des personnels médicaux et personnels non médicaux dans une visée stratégique en lien avec le projet d'établissement.
- 17.Formaliser une politique de remplacement et encourager le présentéisme
- 18. A méliorer la qualité de vie au travail
- 19.S'engager dans une démarche Contrat Local d'Amélioration des Conditions de Travail (CLACT)
- 20. Améliorer les conditions d'emploi des agents contractuels dans le cadre réglementaire et favoriser la dé précarisation

#### Repérer les personnels en difficultés

- 21. Identifier les facteurs de risques professionnels dans l'établissement dans le Document Unique (DU)
- 22. Mettre en place un plan d'actions

#### <u>Prévenir les risques professionnels</u>

- 23. Engager une démarche sur les Risques Psycho-sociaux (RPS)
- 24. Prévention, reconnaissance et prise en charge du handicap
- 25. Cellule de maintien dans l'emploi (CMDE)
- 26. Systématiser la visite médicale pour les personnels médicaux recrutés
- 27.Prévenir la sécurité des personnels
- 28. Lutter contre les conduites addictives

#### <u>Soutenir les personnels en difficultés</u>

- 29.Créer le poste de psychologue du travail
- 30.Créer une cellule d'appui aux situations complexes
- 31.Communiquer sur le fonctionnement des instances.
- 32.Instaurer des temps d'échanges Direction/ Représentants du personnel en dehors des temps institutionnels





AXE 1 : MANAGEMENT

AXE 2 : PEDAGOGIQUE

6 AXES

ospitalija

AXE 3 : QUALITÉ

AXE 4 : COMMUNICATION

AXE 5 : METTRE AUX NORMES LES CONDITIONS D'ACCUEIL DES ÉLÈVES

AXE 6: DEVELOPPEMENT DE LA FORMATION CONTINUE

32 ACTIONS

#### Réaliser l'évaluation du projet institutionnel de la structure

1. Evaluer les politiques de management, de recrutement, de communication, d'accueil des stagiaires, d'accueil des formateurs, de formation continue et d'investissement.

#### <u>Développer l'accueil et l'accompa-</u> gnement des nouveaux formateurs

2. Ecrire et élaborer des procédures concernant la politique d'accueil et d'accompagnement

<u>Développer les compétences professionnelles des formateurs en lien</u>
<u>avec la politique de santé régio-</u>
nale et nationale

3. Axer la formation des cadres formateurs en lien avec les problématiques et les orientations de santé (éducation thérapeu-

tique, addictions...)

#### <u>Promouvoir la représentation de</u> <u>l'IFSI - IFAS au sein de l'établisse-</u> ment support et de la région

- 4. Participer aux instances de l'établissement
- 5. Participer aux groupes de travail régionaux
- 6. Evaluer et réactualiser les scénarios pédagogiques en y incluant les évolutions réglementaires, les recommandations de bonnes pratiques et les évolutions technologiques.
- 7. Adapter les méthodes pédagogiques en fonction des publics rencontrés.
- 8. Evaluer et réajuster le dispositif de formation spécifique BAC SAPAT ASSP .../...



## SYNTHESE DU PROJET DE L'INSTITUT DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ (SUITE DES ACTIONS)

- 9. Mettre en œuvre et évaluer la politique de stage
- 10. Développer et renforcer les échanges sur l'ensemble des terrains de stage
- 11. Construire un outil d'évaluation des terrains de stage en lien avec l'instruction relative aux stages en formation infirmière.
- 12. Participer à l'évaluation régionale des ressources du dispositif FOAD
- 13. S'inscrire dans le projet régional d'outils pédagogiques numériques (serious game...)
- 14.Développer la culture de l'évaluation au sein de la structure
- 15. Formaliser la cartographie des processus de l'IFSI et de l'IFAS
- 16. Utiliser la gestion électronique des documents du centre hospitalier support
- 17. Construire un projet d'évaluation du dispositif d'accompagnement des étudiants dans l'appropriation des contenus Formation ouverte à distance
- 18. Construire un dispositif d'évaluation des formations par les étudiants et élèves.

- 19. Participer aux réunions régionales pour l'harmonisation des pratiques professionnelles
- 20. Promouvoir auprès de partenaires extérieurs (Lycées, Maisons familiales et rurales, Missions locales...) les formations infirmières et aides-soignantes.
- 21. Enrichir et assurer la mise à jour régulière du site internet
- 22. Développer une page facebook
- 23. Participer aux forums des métiers
- 24. Définir les besoins
- 25. Mettre aux normes sécuritaires
- 26. Evaluer le coût financier
- 27. Négocier avec le Conseil Régional un plan de financement
- 28. Promouvoir l'espace de formation continue
- 29. Enrichir le catalogue des formations proposées
- 30. Ajuster les moyens humains à l'évolution de l'activité
- 31. Articuler les formations proposées avec le projet de soin de l'établissement support
- 32. Construire un projet de formation de préparation aux épreuves de sélection de l'institut en soins infirmiers



# SYNTHESE DU PROJET SCHÉMA DIRECTEUR ARCHITECTURAL

<u>AXE 1</u>: MODERNISER L'ÉTABLISSEMENT DANS UN CONTEXTE ÉCONOMIQUE RÉALISTE

AXE 2 : DISPOSER D'UNE VISION PLURIANNUELLE ET HIÉRARCHISÉE DES OPÉRATIONS IMMOBILIÉRES FUTURES

AXE 3 : SÉCURISER ET METTRE AUX NORMES LES BATIMENTS

9 AXES

AXE 4: SÉCURISERLES DÉPLACEMENTS DES DIFFÉRENTES CATÉGORIES D'USAGERS

AXE 5 : ASSURER L'ACCESSIBILITÉ DE L'ENSEMBLE DES ESPACES CONFORMÉMENT À L'ADAP

AXE 6 : AMÉLIORER LE
PARCOURS DU PATIENT ET LE
CADRE DE TRAVAIL DU
PERSONNEL

### 10 ACTIONS



AXE 7 : AMÉLIORER L'ATTRACTIVITÉ DE L'ÉTABLISSEMENT

AXE 8 : AMÉLIORER L'ATTRACTIVITÉ ET L'EFFICIENCE DES EHPAD

AXE 9: AMÉLIORER
L'EFFICACITÉ
ÉNERGÉTIQUE DES
BATIMENTS ET DES
INSTALLATIONS
(CHAUFFAGE, ECLAIRAGE)
EN VUE DE DIMINUER LES
COUTS D'EXPLOITATION

- Réparer, isoler extérieurement et relooker par un parement les façades anciennes
- Transférer les urgences dans des locaux plus adaptés
- Transférer l'unité centrale de restauration dans le bâtiment désaffecté de l'ancienne gériatrie et y adjoindre le restaurant du personnel
  - 4. Transférer la Pharmacie dans les locaux des Urgences actuelles et en sécuriser l'accès logistique
- Créer un plateau d'explorations fonctionnelles et un nouvel accueil dans la pharmacie actuelle
- Créer des parkings et des circuits de circulation différenciés pour les différents flux
- 7. Créer un nouvel EHPAD de 95 lits sur le site de l'Hôpital
- Réhabiliter l'EHPAD L'Aiglontine
- Transférer l'USSR dans les locaux libérés par l'EHPAD au Pavillon Foisy dans le cadre de sa réhabilitation
- 10. Réhabiliter le foyer hébergeant les élèves de l'IFSI





#### 8 AXES

AXE 1: LE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS SUITE À LA VISITE DE CERTIFICATION

AXE 2 : LA PREPARATION DE LA PROCHAINE CERTIFICATION QUALITÉ (SEPTEMBRE 2017)

AXE 3 : L'INFORMATISATION DU DOSSIER PATIENT

AXE 4: LA FINALISATION DE LA SÉCURITÉ DU CIRCUIT DU MÉDICAMENT

AXE 5 : LA MISE EN PLACE DE LA RÉFLEXION ETHIQUE

AXE 6: LA MISE EN ŒUVRE D'UNE POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES A PRIORI

AXE 7: LE
DEVELOPPEMENT DE LA
POLITIQUE DE PRÉVENTION
DES INFECTIONS LIÉES
AUX SOINS

AXE 8 : L'ÉVALUATION DE LA SATISFACTION DES USAGERS

# SYNTHESE DU PROJET FINANCIER



#### 11 A X E S

AXE 1 : INITIER LE RETOUR À
L'ÉQUILIBRE FINANCIER POUR LE
BUDGET PRINCIPAL SUR TOUTE LA
DURÉE DU PLAN 2017-2021 EN
S'APPUYANT SUR LA FORMALISATION
D'UN P.R.E. ET DE FICHES
D'EFFICIENCE ASSOCIÉE À UNE AIDE
POTENTIELLE DE L'AGENCE
REGIONALE DE SANTÉ

AXE 2 : MAITRISER LE NIVEAU DE DEPENSES, VOIRE REDUIRE LE NIVEAU DE DÉPENSES NOTAMMENT DANS LE CADRE DU P.R.E.

AXE 3: PERMETTRE LE RETOUR À UNE SITUATION DE CAF ET D'APPORT AU FOND DE ROULEMENT

AXE 4: ASSURER LE RETOUR À DES INDICATEURS FINANCIERS FAVORABLES (CAF, FRNG, DURÉE DE LA DETTE, TAUX D'INDÉPENDANCE FINANCIÈRE) AXE 5 : ASSURER LA REPRISE DU
PAIEMENT DES CHARGES FISCALES ET
SOCIALES ET ASSURER LE
REMBOURSEMENT DE LA DETTE DÉJÀ
CONTRACTÉE (6M€0 FIN 2016)

AXE 6: PÉRENNISER LE RETOUR À L'ÉQUILIBRE FINANCIER EN ACCÉDANT À L'EMPRUNT

<u>AXE 7</u>: CONFORTER LES ÉQUILIBRES FINANCIERS DES BUDGETS ANNEXES

<u>AXE 8</u>: ASSURER UN NIVEAU DE TRÉSORERIE COMPATIBLE AVEC LE BESOIN DE FONDS DE ROULEMENT

AXE 9: FIABILISER LA COMPTABILITÉ
ANALYTIQUE (RTC, CREA)
AXE10: DÉVELOPPER LES ACTIONS DE
BENCHMARK (ENC, BASE D'ANGERS)

AXE 11 : ORGANISER LA FLABILISATION DES COMPTES.



## SYNTHESE DU PROJET SIH

# AXE 1 : POURSUITE DE LA MUTATION NUMÉRIQUE

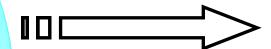
4 AXES

<u>AXE 2</u> : OUVERTURE DU SYSTÈME D'INFORMATION

AXE 3 : MISE EN PLACE DES DOSSIERS NATIONAUX

AXE 4 : ADHÉSION AUX PROJETS REGIONAUX

## 12 ACTIONS



- Terminer le déploiement du dossier patient informatisé
- Atteindre les cibles prioritaires et secondaires Hôpital Numérique
- Remplacer les briques fonctionnelles actuelles imparfaites ou coûteuses
- 4. Développer le Wifi
  - 5. Mettre en place un PACS
  - 6. Construire un projet « sécurité du système d'information »
- Promouvoir/contrôler les bonnes pratiques d'utilisation du SI
- Généraliser la carte CPE/ CPS
- Mettre en place des services pour le patient (RDV, consultation des CR, ...)
- 10.Développer les interfaces possibles avec les professionnels de santé
- 11. Mettre en place les solutions MS SANTE, DMP, Chotrus
- 12.Maintenir les solutions et suivre les opportunités offertes par le GCS Normandie

# SYNTHESE DU PROJET COMMUNICATION



AXE 1: FAIRE CONNAÎTRE LE
PROJET DE SANTÉ ET LE
PROJET D'ÉTABLISSEMENT
2017-2021 À LA POPULATION DU
TERRITOIRE ET DE L'ENSEMBLE
DES PROFESSIONNELS DE
SANTÉ

3 AXES

AXE 2 : RÉPONDRE À LA DEMANDE CROISSANTE DES USAGERS.

AXE 3: REVALORISER L'IMAGE DE L'ÉTABLISSEMENT ET LE TRAVAIL DES ÉQUIPES AUPRÈS DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ ET DES USAGERS 7 ACTIONS



- Plaquette de diffusion des projets en particulier Projet de Santé et Projet d'Établissement
  - Mise en place d'un nouveau site internet
  - 3. Utilisation de la messagerie et de la messagerie sécurisée
  - 4. Le guide des praticiens du Centre Hospitalier à destination des médecins de ville
- Médias locaux et nationaux
- Réalisation d'un film sur les activités médicales de l'Hôpital, par un prestataire
- Développer les outils internet (flash mensuel, site intranet...)

# SYNTHESE DU PROJET Logistique (1)

24 AXES

26 ACTIONS



**MAGASIN** 

BLANCHISSERIE

<u>AXE 1</u>:
AGRANDISSEMENT DE
LA SURFACE MAGASIN

AXE 2 : OPTIMISATION
DES STOCKAGES

- L'absorption des m² des archives situées au même niveau pourrait permettre l'intégration des changes et de certains produits pharmaceutiques comme les DMNS.
- Les archives pourraient être transférées dans l'ancien bâtiment de gériatrie (bâtiment bleu) dans le cadre du schéma directeur immobilier.
- 3. Une partie du stock de la restauration est aujourd'hui positionnée au magasin. Une réaffectation des locaux en lien avec le schéma directeur permettra d'optimiser la gestion des stocks par une meilleure localisation en lien avec le secteur concerné.

AXE 1 : OPTIMISER L'UTILISATION DE L'OUTIL DE PRODUCTION

AXE 2: ENVISAGER UNE PRESTATION INDIVIDUALISÉE A DESTINATION DES SERVICES ET DES EHPAD

<u>AXE 3</u>: FINALISER LA TRAÇABILITÉ DU LINGE DES RÉSIDENTS EHPAD

AXE 4: METTRE EN PLACE UNE DEMARCHE QUALITÉ POUR LA GESTION DU LINGE

- Augmentation du tonnage par de nouvelles activités au sein du CH et/ou l'arrivée de nouveaux clients (Hôpitaux du Sud de L'Eure?).
- 2. Envisager l'adhésion à un GCS ou externaliser la prestation en fonction du rapport qualité-prix
- 3. Travaux de couture à réaliser afin d'individualiser les prestations et d'améliorer la qualité de la prise en charge ainsi que l'environnement des chambres : renouvellement des rideaux, dessus de lit, marquage des trousseaux des résidents...).
- 4. Procéder au marquage du linge des résidents



# SYNTHESE DU PROJET Logistique (2)

AXE 1 : ETENDRE L'ACTIVITÉ AU TRANSPORT DU COURRIER

TRANSPORT LOGISTIQUE AXE 2 : REPENSER LES FLUX LOGISTIQUES EN LIEN AVEC LE PROJET IMMOBILIER DES EHPAD

<u>AXE 3</u> : GÉRER LES ESPACES DE STOCKAGE ET ÉTABLIR L'INVENTAIRE DU MOBILIER

<u>AXE 4</u>: METTRE EN PLACE LE BIODÉCHET

HYGIÈNE DES LOCAUX AXE 1 : AMELIORER LA PRESTATION

AXE 2 : COMPLÉTER LA PRESTATION ET L'ÉTENDRE À L'ENSEMBLE DES SURFACES DU CH

- Action à envisager dans le cadre d'une réflexion sur la mission « vaguemestre »
- 2. Cf. Projet schéma directeur immobilier
- Procédure de mise au rebus et de gestion des mobiliers non utilisés à mettre en place en lien avec l'inventaire comptable

- Repenser la politique en fonction du retour d'expériences de la solution « internalisée » (Gains financiers ? qualité de la prestation ?) / Externaliser (GCS ou prestataires privés) ou non, en fonction du « rapport qualité-prix » de la prestation.
- Assurer le traitement de l'Aiglontine et du Home Moulinois, Bio nettoyage Vapeur.

# SYNTHESE DU PROJET Logistique (3)

<u>AXE</u>
QUALITÉ DE LA PRESTATION EN
LIEN AVEC L'USAGER

AXE 2 : APPROFONDIR L'INDIVIDUALISATION DE LA PRISE EN CHARGE DU RÉSIDENT

RESTAURATION

AXE 3 : POURSUIVRE LA DÉMARCHE QUALITÉ

AXE 4: PRIVILÉGIER LES
CIRCUITS COURTS
D'APPROVISIONNEMENT

- Organiser des réunions dans les services regroupant des membres du service restauration, une diététicienne et l'équipe du service concerné afin de mieux prendre en compte l'ensemble de la prise en charge (livraison, qualité des recettes...).
- La demande de création d'un service hôtelier pour les EHPAD dédié à la mise en place et à la distribution des repas pour individualiser la prise en charge du résident.
- 3. Application des normes HACCP
- 4. Un travail d'opération ponctuelle pour valoriser les producteurs locaux, et le centre hospitalier dans son investissement, afin de lancer des campagnes de communications sur notre bassin normand fait partie de nos projets

AXE 1 : POURSUIVRE LA GESTION DE LA MAINTENANCE ASSISTÉE PAR ORDINATEUR

AXE 2 : FORMALISER UNE POLITIQUE DE MAINTENANCE

AXE 3 : POURSUIVRE LA GESTION DU STOCK

AXE 4: ADAPTATION AU DIFFÉRENTS PROJETS DE L'ÉTABLISSEMENT SERVICES TECHNIOUES

- 1. Le logiciel de GMAO installé fin 2011 a permis d'améliorer la traçabilité des interventions curatives et préventives.
- 2. La poursuite de l'exploitation de la GMAO permettra à terme de mieux anticiper sur la vétusté des matériels et des bâtiments et ainsi formaliser un plan d'investissement au plus proche de la réalité.
- 3. En formalisant les plans de maintenance préventives qu'elles soient effectuées en interne ou par un sous-traitant.
- 4. La poursuite de la gestion de stock commencée au niveau des pièces détachées électriques permettra de maitriser les coûts de stockage des pièces dans tous les domaines (plomberie, serrurerie, quincaillerie...).
- Les Services Techniques du Centre Hospitalier de L'Aigle de par leurs fonctions « supports » orienteront leurs missions et les adapteront en fonction des projets d'établissement (projet médical, SIH, ...).



# SYNTHESE DU PROJET Logistique (4)

AXE 1: AMÉLIORER L'EFFICIENCE DANS LA PRÉVISION DES BESOINS EN MATÉRIEL MÉDICAL ET PROCÉDER À DES ACHATS RAISONNÉS ET DURABLES

#### **BIOMEDICAL**

AXE 2 : GARANTIR UNE
MEILLEURE EXPERTISE
TECHNIQUE LORS DE LA PRISE EN
CHARGE DES EQUIPEMENTS EN
PRÉVENTIF ET CURATIF

AXE 3: PERMETTRE UNE MEILLEURE PRISE EN CHARGE DES DEMANDES DE MAINTENANCE DES SERVICES ET UNE MEILLEURE DÉLIVRANCE DES CONSOMMABLES ASSOCIÉS AUX DISPOSITIFS MÉDICAUX, TOUT EN FAVORISANT UN FONCTIONNEMENT OPTIMAL DE L'UNITÉ BIOMÉDICALE EN PROCESSUS SUPPORT

AXE 4 : DEVELOPPER
L'INTEROPÉRABILITÉ DES
MODALITÉS BIOMÉDICALES AVEC LE
SYSTÈME D'INFORMATION

- Remise en œuvre des PPI avec globalisation des achats pour favoriser l'homogénéité des matériels et parer à la vétusté du parc le plus rapidement possible
- 2. Favoriser l'acquisition de matériels de test et de contrôle de performance des Dispositifs Médicaux associée à des formations techniques supplémentaires, afin de limiter le recours à des prestataires extérieurs dans des disciplines ciblées
- Développer l'approche Processus de l'Unité Biomédicale pour ses différents volets de compétences (Achats, Maintenance, Formation, Matériovigilance, Radioprotection, Veille technologique, suivi DMNS) et évaluer cette organisation et ce fonctionnement
- 4. Favoriser l'échange potentiel d'informations entre les DM et le DPI, dès l'achat des équipements et prévoir le fonctionnement à LT par l'adjonction de solutions d'archivage (PACS/MACS) et solutions informatiques spécifiques (Logiciel dédié en biométrie, comptes rendus cliniques) associés aux DM.



# SYNTHESE DU PROJET DEVELOPPEMENT DURABLE

AXE 1 : FORMALISER LA STRATÉGIE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

AXE 2: METTRE EN PLACE UN PROGRAMME DE FORMATION ET DE SENSIBILISATION AUX ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

AXE 3 : DÉVELOPPER LES TABLEAUX DE BORD DÉVELOPPEMENT DURABLE

AXE 4: DIMINUER LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE (GES)

<u>AXE 5</u> : DIMINUER LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE

AXE 6 : RÉDUIRE, MAITRISER ET SURVEILLER LA CONSOMMATION EN EAU POUR L'ENSEMBLE DES SITES

AXE 7: DIMINUER LES QUANTITÉS DE DÉCHETS PRODUITS

AXE 8 : ENGAGER L'ÉTABLISSEMENT DANS UNE GESTION DE LA QUALITÉ DE L'AIR

AXE 9 : DÉVELOPPER UNE GESTION DES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

9 AXES